

Jeunes abandonnant prématûrement leur formation au secondaire II à Genève

Franck Petrucci et François Rastoldo

Le décrochage scolaire, l'abandon prématré de la formation, la transition à la vie active sans diplôme, la jeunesse non qualifiée sont des réalités sociales à la fois clairement visibles et en même temps complexes, multi-formes et aux contours relativement flous. Pour contribuer à "instituer" ce thème comme objet de politiques publiques et de connaissance, une des premières démarches consiste à tenter de dénombrer, classer, prédire, etc. ou, autrement dit, à construire les contours de cette réalité par un appareillage statistique qui permettra de délimiter un champ d'action socio-éducatif (Verdier, 2013). Tâche finalement assez ardue, étant donné les formes multiples que peuvent prendre les interruptions prématérées de la formation (Boudesseul, Vivent, 2012). Un processus itératif s'enclenche, une définition du phénomène permet un premier comptage qui, en retour, permet d'affiner la définition et ensuite de désigner les partenaires concernés dans cette dynamique (Glasman, Douat, 2011).

Dans le cadre du dispositif d'encouragement à la qualification et à l'intégration professionnelle (EQIP), le sous-groupe de travail "Observatoire du décrochage scolaire", qui associe le SRED à des représentants de la commission EQIP, est notamment chargé, conformément aux attributions de cette commission, de participer à la publication d'un rapport annuel sur la qualification des jeunes en rupture en y intégrant des données statistiques.

Pour ce premier exercice, le présent document¹ cherche à décrire la situation genevoise de la rupture de formation en se fondant : sur les données administratives disponibles (bases de données scolaires) ; sur les résultats d'études récentes faite au SRED, notamment en référence au nouvel article 194 de la Constitution genevoise qui instaure l'obligation de formation jusqu'à 18 ans, et à l'objectif de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), relayé par le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) du canton de Genève, de "faire en sorte que 95% des jeunes possèdent un diplôme de niveau secondaire II" (CDIP, 2011) ; sur les données disponibles concernant certaines mesures de soutien destinées aux jeunes en rupture (essentiellement de l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, OFPC) ; et sur quelques données internationales ou fédérales permettant de contextualiser la situation genevoise.

En outre, sont également présentés les dispositifs et études en cours qui permettront à l'avenir de mieux cerner, décrire, comprendre et prendre en charge les jeunes qui interrompent prématûrement leur formation.

1. Décrochage scolaire: cadrage de la situation genevoise par rapport à l'ensemble de la Suisse et à quelques pays comparables

La question du décrochage scolaire ne peut être abordée directement faute de statistiques comparatives tant au niveau suisse qu'international. Il est cependant possible d'approcher cette réalité "en creux" en observant les niveaux de certification et l'évolution des taux de certification qui sont souvent mieux renseignés et qui font l'objet de publications statistiques régulières. De même, l'effet d'un abandon de la formation est un phénomène complexe et assez peu d'indicateurs synthétiques et comparatifs rendent compte de cette situation. Pour cadrer le rapide portrait chiffré de la situation genevoise, nous proposons quelques repères suisses et internationaux récents tirés des données produites ou compilées par l'Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE), l'Office fédéral de la statistique (OFS) et le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE). Il s'agit d'une première approche ; la mise à jour de ces données et le développement de nouveaux instruments de moniteur des systèmes de formation permettront, au fil

du temps, une vision de plus en plus complète du décrochage en matière de formation de niveau secondaire II.

L'abandon prématûr de la formation sera donc observé dans cette partie par l'évolution des taux de certification de niveau secondaire II, et les effets de ces abandons seront essentiellement résumés par l'insertion des individus sans formation certifiée sur le marché de l'emploi, comparativement aux individus diplômés.

Taux de certification

Un récent travail du SRED a montré les difficultés de calculer avec précision un taux de certification surtout au niveau local, en raison des nombreuses mobilités notamment (Jaunin, Le Roy-Zen Ruffinen, 2013). L'OFS a d'ailleurs cessé de publier les taux de certification régionaux pour les mêmes raisons de définition et de fiabilité des données. Nous allons donc rester dans une certaine approximation en relayant les résultats de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), qui repose sur des données déclaratives mais qui a l'avantage d'être une enquête uniforme sur l'ensemble du pays, représentative de l'ensemble de la population, et qui calcule le taux de certification publié dans le rapport sur l'éducation en Suisse de la CSRE (CSRE, 2014).

Ces résultats montrent que le taux de certification dans le canton de Genève est à peu près identique à celui de l'ensemble de la Suisse. Ce qui structure le taux de certification est le statut de migration (né en Suisse ou pas). Les autochtones connaissent, selon l'ESPA, un taux de certification des plus jeunes (26-34 ans) de 95%, cible de la CDIP, alors qu'il est un peu inférieur à 90% pour les jeunes migrants.

Donc, environ 9 jeunes sur 10 terminent une formation de niveau secondaire II, tant en Suisse qu'à Genève. Le canton de Genève ne se distingue pas de la moyenne du reste du pays. En termes d'évolution, on constate une lente augmentation du taux de première certification, plutôt due aux populations nées hors du pays (+4 à 5% entre 2004 et 2010, sur la base des déclarations lors de l'enquête SPA, cf. Jaunin & Le Roy-Zen Ruffinen, 2013). La particularité du canton de Genève est davantage à rechercher dans la nature des diplômes délivrés : les certificats de maturité gymnasiale et de culture générale y sont plus fréquents et, en contrepartie, les certificats professionnels y sont plus rares que dans le reste du pays.

En comparaison internationale, le taux de certification de la Suisse (et donc de

Avertissement

Les données de la base de données scolaires (nBDS) ne permettent actuellement pas de connaître, pour tous les jeunes hors de l'obligation scolaire (15 ans), les raisons d'une interruption de formation. En particulier, les mobilités hors du canton (vers un autre canton ou pays) nous sont inconnues. Elles sont donc considérées, à tort, comme des interruptions de formation alors même que les jeunes concernés ne résident plus à Genève. Des compléments d'information dans le recensement des clôtures de scolarité au secondaire II devraient permettre, à terme, de mieux documenter ces situations. Par ailleurs, le présent document est une synthèse de travaux reposant sur des définitions, des populations et des moments d'observation en partie différents. Les effectifs sont donc variables mais les ordres de grandeur sont globalement cohérents.

Genève) est plutôt élevé. Selon les indicateurs de l'éducation de l'OCDE (OCDE, 2013) le taux d'obtention d'un diplôme de niveau secondaire II est de 94% pour la Suisse (année de référence 2010) et de 84% pour l'ensemble de l'OCDE. Compte tenu de l'imprécision de la mesure, il ressort que la Suisse connaît un taux de certification de niveau secondaire II probablement un peu au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE.

Transition à la vie active sans diplôme

Le fait que les jeunes sans qualification scolaire ou professionnelle reconnue ne soient pas trop nombreux en comparaison nationale ou internationale ne réduit pas le problème pour autant. En effet, ceux qui connaissent cette situation doivent faire face à une insertion sociale et professionnelle souvent plus difficile.

L'insertion sur le marché du travail, par exemple, est doublement péjorée pour les jeunes sans qualification. D'abord par un effet d'évolution du marché de travail, lequel requiert le plus souvent de hautes qualifications pour occuper les emplois qui se développent tant dans les services que dans le secteur secondaire. Cette évolution de l'emploi vers des professions hautement qualifiées est assez sensible dans le canton de Genève. Ensuite, on constate parallèlement un effet de concurrence sur le marché du travail. Si la plupart des acteurs qui s'y présentent possèdent une qualification reconnue (de plus en plus souvent de haut niveau), ne pas en avoir place les jeunes décrocheurs dans une situation d'autant plus difficile, que ce soit pour convaincre un employeur de les engager ou pour s'installer comme professionnels indépendants. Ce double mécanisme d'évolution du marché du travail et de concurrence fait qu'à Genève, plus de 40% des emplois sont occupés par des personnes qui possèdent un niveau de formation tertiaire (OCSTAT, 2008).

En termes d'insertion sur le marché de l'emploi, la Suisse connaît une situation

plutôt favorable en comparaison internationale. Le taux de chômage, selon la définition du Bureau international du travail (BIT), est de 4.1% en Suisse et de 12% en moyenne dans les 18 pays de la zone euro ; quant au taux de chômage des jeunes (de 15 à 24 ans), il est respectivement de 8.3% en Suisse et de 24.3% dans les pays de la zone euro (OFS, 2014b).

L'accès au marché du travail est, dans tous les pays, plus difficile pour les plus jeunes, les situations de recherche d'emploi lors de la transition à la vie active sont fréquentes (taux de chômage deux fois plus élevé chez les plus jeunes). Cependant, si en Suisse les jeunes connaissent bien deux fois plus de difficultés à trouver un emploi, cela se fait dans un marché du travail beaucoup plus intégrateur (taux de chômage moyen trois fois plus faible).

A Genève, la situation du marché du travail est moins bonne que dans l'ensemble de la Suisse : le taux de chômage y est plus élevé d'environ 2 points (environ 4% en Suisse et près de 6% à Genève durant l'année 2013 et le début de 2014, SECO, 2014)².

Le risque de ne pas s'insérer sur le marché de l'emploi ou de le faire dans des conditions difficiles est clairement lié au niveau de certification obtenu. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des jeunes (25-34 ans) est deux fois plus élevé pour qui n'a pas de diplôme de niveau secondaire II (pour l'année 2011, respectivement 9.5% avec un diplôme de niveau secondaire II et 18.1% sans diplôme).

En Suisse, ce différentiel est plus important. Ne pas avoir de diplôme secondaire II fait courir aux jeunes un risque de chômage quatre fois plus important (de 3.8% à 13.3% pour l'année 2011). Comparativement, l'absence de qualification est largement plus pénalisante en Suisse que dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Seule la République tchèque connaît un différentiel d'accès au marché du travail selon le diplôme plus important que la Suisse.

Dans les pays voisins (Allemagne, Autriche, France et Italie), l'absence de diplômes expose les jeunes à un risque de chômage multiplié par 2 ou 3. Dans d'autres pays comparables (Benelux, pays scandinaves, Royaume-Uni, Etats-Unis, Canada), le risque de chômage s'accroît également dans ces mêmes proportions³ (OCDE, 2013).

Une enquête genevoise sur la situation des jeunes qui ont interrompu leur apprentissage avant terme a montré en 2009 ce même risque de chômage quatre fois plus important par rapport aux jeunes qui ont obtenu un CFC (Rastoldo, Amos et Davaud, 2009). A Genève comme en Suisse, si le marché du travail est globalement assez intégrateur, avec un taux de chômage comparativement assez bas, le fait de ne pas avoir de certification de niveau secondaire II est en revanche comparativement plus handicapant pour s'insérer professionnellement.

L'absence de certification n'a pas uniquement un effet sur le risque de chômage ; elle affecte également la qualité de l'insertion professionnelle. Nous pouvons en avoir un aperçu en relevant la différence de salaire moyen entre les jeunes (24-34 ans) qui ont un diplôme de niveau secondaire II et ceux qui n'en ont pas. La perte salariale moyenne s'élève tant en Suisse que pour les pays de l'OCDE à 20% (OCDE, 2013). De tels indicateurs n'existent pas pour Genève, mais il est peu probable que cela soit différent.

En résumé : comparativement, la Suisse et Genève ne connaissent pas un taux très élevé d'abandon prématué de la formation, qui est plutôt en dessous de

la moyenne des pays de l'OCDE. La transition vers l'emploi, dans tous les cas assez délicate pour les jeunes, est également moins compliquée en Suisse que dans le reste de l'Europe, mais Genève connaît toutefois un taux de chômage un peu plus élevé que le reste du pays. Cependant, dans cette situation plutôt favorable à la Suisse et à Genève, le "désavantage" de ne pas obtenir de diplôme de niveau secondaire II est très important comparé aux diplômés (risque de chômage multiplié par 4). Genève a donc un système de formation et un marché du travail plutôt intégrateurs, mais ceux qui sont sans certification sont dans une situation fortement péjorée.

2. Nombre de jeunes en rupture et lieu de l'interruption de la formation

A Genève, la quasi-totalité des jeunes issus du cycle d'orientation (CO) poursuivent leur scolarité dans l'enseignement secondaire II. La transition vers le postobligatoire (PO) constitue toutefois un premier moment d'interruption de la formation. En effet, entre 5 et 6% des élèves qui quittent le CO n'entrent pas, l'année suivante, au PO, et entre 2 et 3% d'entre eux n'y sont toujours pas deux ans après (soit environ une centaine de jeunes). Ces interruptions de formation ne concernent que des jeunes de moins de 18 ans. On constate la forte capacité intégrative du début du secondaire II, mais au prix d'un passage de plus en plus fréquent par une structure de transition scolaire ou professionnelle (environ 13 à 15% des orientations après le CO ces trois dernières années ; ce taux est en augmenta-

tion puisqu'il n'était que de 7% en 1999).

Au PO, les interruptions de formation sont plus fréquentes. Elles se concentrent surtout au début des formations de niveau secondaire II (structures de transition et 1^{ers} degrés) et plus particulièrement dans les filières qui accueillent des jeunes aux compétences scolaires plus fragiles. Par exemple, 38% des jeunes qui fréquentaient une structure de transition au 15.11.12 n'étaient plus en formation l'année suivante (au 15.11.13). Il en va de même pour 17% des élèves qui étaient en 1^{re} année d'école de culture générale (ECG) ou encore pour 18% de ceux scolarisés en 1^{re} année d'une formation duale. En tenant compte de l'âge (plus ou moins de 18 ans au moment de l'interruption de la formation), il ressort que les formations duales sont moins concernées par l'interruption de jeunes mineurs en raison d'un âge d'entrée en apprentissage assez tardif à Genève (souvent dans le cadre d'une réorientation d'autres filières du secondaire II).

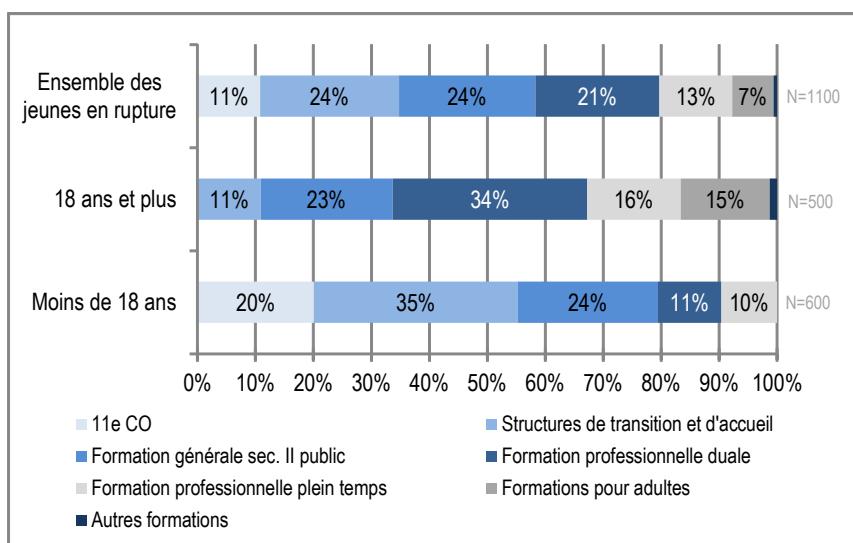
D'autres travaux (Davaud, Petrucci, Rastoldo, 2011) ont permis de constater qu'en moyenne, ce sont environ 1'100 élèves qui quittent chaque année le système genevois d'enseignement et de formation (SGEF) sans certification et qu'on ne retrouve plus en formation dans les 2 à 3 ans qui suivent leur sortie (analyse de quatre volées de jeunes en rupture entre 2007 et 2010). Environ 54% de ces sortants ont moins de 18 ans, ce qui représente à peu près 600 jeunes par année. Toujours en moyenne, leurs interruptions se répartissent comme décrit dans la **Figure 1**.

Un autre recensement des "sortants" du secondaire II, développé par la direction générale de l'enseignement secondaire II (jeunes inscrits au secondaire II à un moment donné et qui l'ont quitté sans réorientation connue), fournit lui aussi des chiffres assez concordants avec ceux mentionnés précédemment (Rastoldo, 2013).

Par exemple, pour l'année scolaire 2011-12, sur l'ensemble des jeunes du secondaire II (N = 22'937) :

- 1579 jeunes sont "sortants" et la moitié d'entre eux (791) ont moins de 18 ans au moment où la sortie est enregistrée ;
- 636 jeunes "sortants" sont réinscrits dans une formation l'année suivante (15.11.2012). Le taux de retour vers la formation l'année suivante est donc de 40% (47% pour les moins de 18 ans, 34% pour les plus de 18 ans) ;
- 943 jeunes connaissent une interruption de formation qui se poursuit l'année suivante (dont 423 jeunes de moins de 18 ans au moment de la "désinscription").

Figure 1. Interruptions de formation des jeunes, selon l'âge et la formation



Définition retenue: jeunes de moins de 25 ans, qui résident dans le canton et qui quittent le SGEF à l'issue de la dernière année du CO ou d'une formation du PO sans avoir obtenu de diplôme (on ne les retrouve jamais dans les formations de la nBDS au cours des 2 ou 3 ans qui suivent la sortie).

Le calendrier des interruptions de formation (**Figure 2**) montre trois pics : à la rentrée (abandons très rapides ou absences d'élèves pourtant inscrits), au tournant du semestre (probable effet de la réglementation qui valide l'année scolaire au 31 janvier) et en fin d'année (élèves qui ne se présentent plus aux derniers cours ni aux évaluations de fin d'année).

Les 423 jeunes mineurs⁴ (au moment de la sortie) dont l'interruption de formation se poursuit en 2012 sont issus :

- des structures de transition scolaires ou professionnelles et des structures d'accueil (158 jeunes) ;
- des trois années de scolarité de l'ECG (98 jeunes) ;
- des filières professionnelles à plein temps en école ou duales (97 jeunes) ;
- de la filière gymnasiale (70 jeunes).

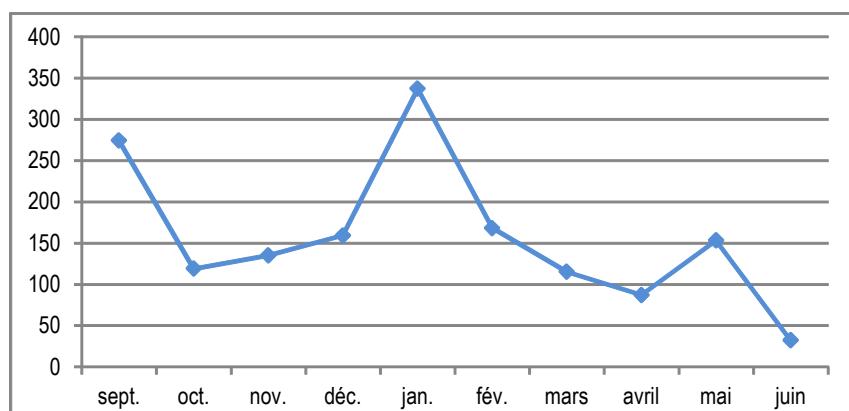
Notons que les interruptions de formation sans reprise connue l'année suivante concernent davantage les plus âgés (plus de 18 ans) ainsi que ceux qui fréquentaient des filières comptant davantage d'élèves en difficultés (par exemple, le taux de retour à la formation l'année suivante est de 69% pour le Collège, 43% pour l'ECG [degrés 1 à 3] et 20% pour les classes de transition préparatoire à l'ECG).

Interruptions prématuées : exemple dans deux filières

Les analyses des parcours de formation des jeunes entrant au secondaire II montrent, dans une logique longitudinale, les destinées en matière de formation des jeunes de différentes filières : certifications obtenues, interruptions prématuées, réorientations, etc. (Hrizi, Mouad, Petrucci, Rastoldo, 2013).

Par exemple, la **Figure 3** décrit la situation de formation au cours des sept années qui suivent un passage dans le

Figure 2. Interruptions de formation pour 2011-2012, selon le mois



Source : nbDS, application "Cognos" N0080, sur la base des 1579 "sortants" (année 2011-2012).

centre de transition professionnelle (CTP, volée 2005-06). Un an après leur passage, la moitié des jeunes sont en formation, 28% l'ont interrompue de manière quasiment définitive (au moins pour 7 ans, durée de cette observation ; 13% avant 18 ans et 15% après) et 23% ont interrompu leur formation mais vont la reprendre, le plus souvent l'année suivante ou en tous cas dans les 7 ans qui suivent. Après 7 ans, on remarque que les abandons de formation sont plus nombreux (près de 6 sur 10), alors qu'un tiers environ de la cohorte a obtenu un diplôme (en général, un CFC ou une attestation de formation professionnelle [AFP]) et qu'un jeune sur 10 est encore en formation (sans avoir encore obtenu de diplôme).

Un autre exemple est illustré par la **Figure 4**, la situation des jeunes 6 ans après l'entrée en 1^{re} de l'ECG (volée 2006-07). Un peu plus d'un quart des jeunes sont sans formation ni diplôme 6 ans après l'entrée au 1^{er} degré de l'ECG. Près de 6 sur 10 ont obtenu un diplôme : de l'ECG (27%), accompagné d'une maturité spécialisée (14%) ou plus

rarement d'un autre diplôme (2%) ; les autres diplômés ont obtenu généralement un CFC (13%), plus rarement une autre certification (2%). On constate encore que 6 ans après l'entrée au 1^{er} degré de l'ECG, 15% de la cohorte est encore en formation sans avoir obtenu de certification de niveau secondaire II.

Ces successions de situations de formation illustrent les parcours souvent complexes des jeunes aux compétences scolaires fragiles.

3. Qui sont les jeunes qui interrompent leur formation ?

La **Figure 5** illustre les caractéristiques sociodémographiques des jeunes "décrocheurs" (Davaud, Petrucci, Rastoldo, 2011) : chez ces jeunes, on relève une surreprésentation des garçons, des jeunes de nationalité étrangère, des allophones ainsi que des jeunes issus d'un milieu défavorisé et de ceux arrivés à Genève plus tardivement (6 ans ou plus). Ces constats se vérifient quelle que soit la tranche d'âge considérée (moins de 18 ans ou 18 ans et plus).

Les caractéristiques scolaires des jeunes "décrocheurs" de la formation professionnelle sont illustrées dans la **Figure 6** (Kaiser et al. 2007 ; Rastoldo et al. 2012) :

- des difficultés qui s'accumulent assez tôt dans la scolarité des jeunes ;
- des difficultés scolaires cumulées avec des difficultés à remédier à la situation d'échec scolaire (faiblesses dans la mise en place de stratégies actives efficaces) ;
- un sentiment d'isolement et une faible maîtrise de l'environnement de la formation ;
- un sentiment de n'avoir pas pu choisir sa formation, entraînant parfois un défaut d'implication dans la formation. Ces jeunes sont dans une orientation non maîtrisée, très largement définie par des contraintes externes et peu articulée à leurs choix ;
- une tendance au cumul des difficultés (difficultés qui "font système").

Figure 3. Devenir des élèves du CTP, 2005-06

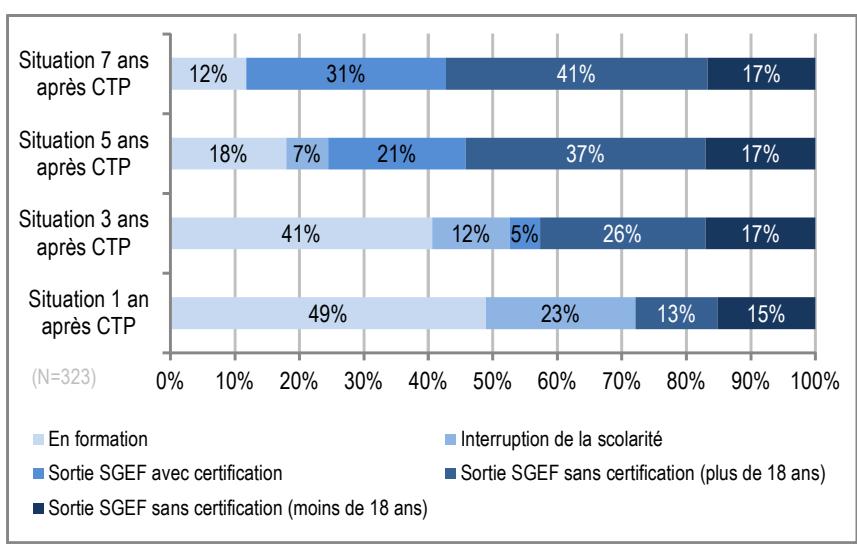
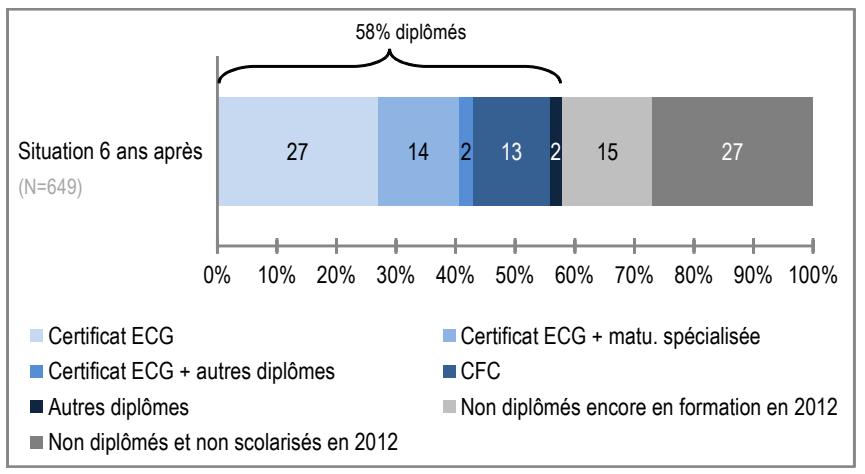


Figure 4. Situation des jeunes 6 ans après l'entrée en 1^{re} de l'ECG, volée 2006

Les difficultés dans la formation, conduisant à des interruptions prématuées de celle-ci, sont des événements qui s'intègrent clairement dans la problématique plus générale de l'échec scolaire et de l'inégalité des chances de formation selon le milieu d'origine. Relevons néanmoins que si les tendances sont nettes, il ne s'agit pas de déterminismes absolus ; des réussites et des échecs peuvent être constatés quelle que soit la caractérisation des jeunes, mais dans des proportions différentes.

4. Que font les jeunes qui interrompent prématuérément leur formation ?

A partir d'une recherche effectuée auprès des jeunes qui ont interrompu leur apprentissage dual à Genève, quelques constats peuvent être faits sur les conditions d'insertion de ces jeunes (Rastoldo, Amos, Davaud, 2009) :

- une gamme de métiers le plus souvent peu qualifiés et peu qualifiants (vente, nettoyage, restauration, surveillance, affectés généralement à des tâches d'exécution), souvent sans rapport direct avec l'apprentissage abandonné (sauf dans la vente) ;
- un risque de chômage ou de situation de recherche d'emploi beaucoup plus élevé que celui de l'ensemble des jeunes (d'environ 24% vs 6%) ;
- une transition souvent complexe après l'interruption de la formation (multiples solutions transitoires) ;
- une intégration précaire dans le monde du travail (moindre satisfaction en termes de qualité d'emploi et d'intérêt pour le travail) ;
- pour certains (pas les plus nombreux), un glissement rapide vers des situations d'exclusion et de précarisation ;
- mais une voie d'intégration qui semble se stabiliser et est jugée satisfaisante pour une part de ces jeunes (moins de la moitié).

guichet interinstitutionnel *Cap Formations* a été ouvert en septembre 2013 dans le cadre d'une collaboration entre le l'OIFPC et l'Office cantonal de l'emploi (OCE). En un peu moins de 6 mois, 554 jeunes ont fréquenté ce guichet d'orientation (pour moitié environ des jeunes de moins de 18 ans). Ils proviennent majoritairement de l'OCE et des diverses services de l'OIFPC (Cité des métiers, service de l'orientation professionnelle, etc.), mais également de l'Hospice général, des dispositifs d'insertion communaux, etc. (OIFPC, 2014a). Les dispositifs *Tremplin-Jeunes* et *Evascol* seront quant à eux associés à ce guichet unique dès la rentrée de septembre 2014. Ensuite d'autres instances pourraient également y participer comme l'Hospice général ou des associations actives dans le soutien aux jeunes en difficultés (sur le plan communal ou sur l'ensemble du canton).

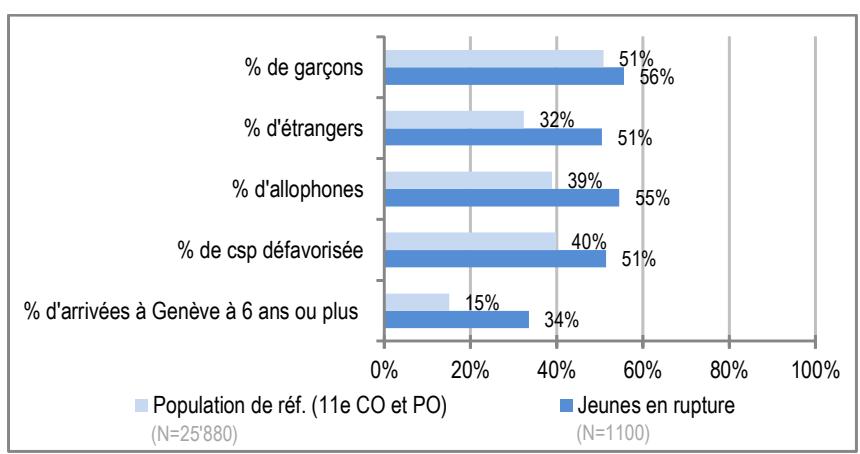
Actuellement, nous ne disposons pas de données consolidées pour toutes les mesures de soutien et de suivi s'adressant aux jeunes en rupture de formation, par exemple pour les structures qui ne dépendent pas du DIP comme les structures communales qui se développent dans toute une série de villes et de communes suburbaines du canton. Un recensement de ces différents dispositifs pourrait faire l'objet de développements ultérieurs, notamment par la mise en fonction d'un référentiel qui documente systématiquement les structures de soutien (cf. point 6).

Pour l'heure, il est possible de présenter quelques données relatives à la gestion du suivi individualisé (GSI), qui est numériquement la première mesure au DIP pour le soutien aux jeunes qui ont abandonné prématuérément leur formation. Cette mesure a accueilli 838 jeunes durant l'année scolaire 2012-2013 (plus

5. Les structures de soutien et de suivi

Diverses mesures de soutien et de suivi se développent depuis plusieurs années déjà afin d'offrir un accompagnement ciblé et individualisé aux jeunes en rupture de formation (voire en risque de rupture). Ces mesures relèvent de politiques publiques relatives à la formation (gestion du suivi individualisé, *Tremplin-Jeunes* notamment) ou à l'emploi (se-mestres de motivation), mais également de mesures actives au niveau des communes (*Via* en ville de Genève, *Transit* et *Antenne objectif emploi* à Meyrin p. ex.) ou associatives (*Astural* ou *Païdos* p. ex.).

Ces différentes instances tendent à faire converger leurs activités destinées au soutien et à l'accompagnement des jeunes qui ont interrompu leur formation, afin d'offrir à la fois un large spectre de modes et de lieux d'intervention tout en facilitant l'accès à ces mesures par l'instauration d'une sorte de guichet unique. Ce mouvement est encore clairement en cours de structuration ; néanmoins, le

Figure 5. Caractéristiques sociodémographiques des jeunes en rupture

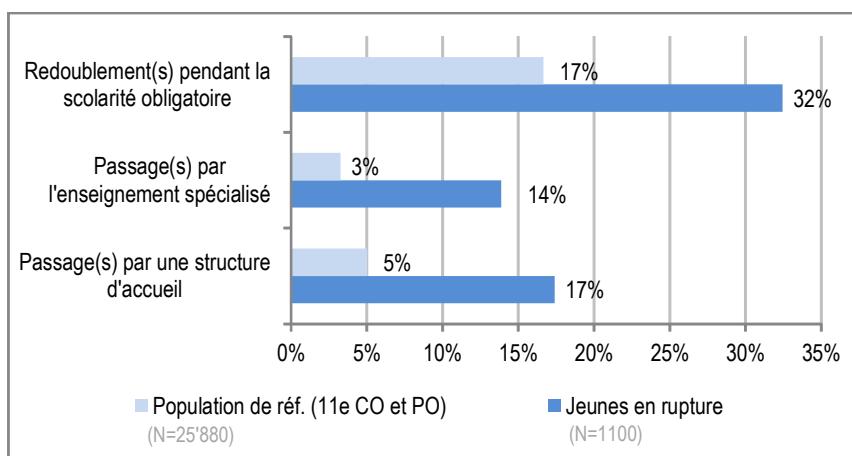
Proportions moyennes calculées sur l'ensemble de quatre volées de sortants de 11^e du CO ou du PO (2007 à 2010).
CSP = Catégorie socioprofessionnelle des parents.

qu'un doublement des suivis depuis l'année scolaire 2009-2010, avec 368 jeunes suivis), dont les trois quarts sont en recherche d'une nouvelle formation au moment de leur prise en charge (OFPC, 2013 et 2014b). Le public de la GSI présente globalement les mêmes caractéristiques sociales que la population des jeunes en rupture (davantage de garçons, de milieu modeste, migrants ou issus de familles migrantes, cf. point 3). De ce point de vue, la population suivie correspond bien aux caractéristiques des élèves les plus fragilisés du système de formation (Rastaldo, 2011). Les entrées prioritaires de cette mesure sont la Cité des métiers, le service de la formation professionnelle et le service de l'orientation scolaire et professionnelle (environ 80% des cas) qui sont tous des services de l'OFPC. Les raisons de l'arrivée dans la structure GSI sont multiples (recherche d'orientation, d'insertion, difficultés scolaires, sociales ou personnelles), souvent cumulées, mais la recherche d'une place de formation représente plus de la moitié des raisons et les difficultés familiales sont souvent évoquées, notamment chez les plus jeunes (OFPC, 2013b). Environ 6 jeunes sur 10 sont en formation l'année scolaire qui suit l'entrée dans la GSI (OFPC, 2011 et 2013a).

Tremplin-Jeunes est une autre mesure de l'OFPC, qui reçoit et suit des jeunes de 15 à 25 ans qui n'ont pas terminé une formation certifiante. *Tremplin-Jeunes* centre son activité davantage sur les questions d'orientation et prend également le relais des conseillers d'orientation professionnelle présents dans les écoles lorsque les jeunes interrompent leur formation. Cette mesure a également vu son public augmenter de plus de 60% depuis 5 ans (686 jeunes concernés l'année scolaire 2012-2013, dont un peu plus du quart à moins de 18 ans). Les jeunes qui s'adressent à *Tremplin-Jeunes* sont souvent dirigés vers cette mesure par d'autres services de l'OFPC, par les écoles, par des institutions socio-éducatives ou par la famille, mais dans environ un tiers des cas il s'agit de démarches individuelles (même si elles ont été probablement suggérées). Le soutien à l'orientation a représenté un peu plus de 60% des situations traitées par *Tremplin-Jeunes*, le restant des situations ayant relevé de l'information personnalisée et de questions relatives à la formation ou la recherche d'emploi (OFPC, 2014c).

Evascol est une mesure d'évaluation du niveau scolaire et des capacités d'apprentissage en vue d'une entrée en formation, fournie par l'OFPC et financée

Figure 6. Caractéristiques scolaires des jeunes en rupture



Proportions moyennes calculées sur l'ensemble de quatre volées de sortants de 11e du CO ou du PO (2007 à 2010).

par l'OCE : 219 jeunes entre 16 et 25 ans y ont été reçus au cours de l'année scolaire 2012-2013 (OFPC, 2014c). Notons que les semestres de motivation (Semo) font aussi partie de cette gamme d'offres directement liées au guichet unique *Cap Formations*.

Enfin, mentionnons qu'il existe aussi, en amont de ces structures de soutien et de suivi, de nombreuses mesures de prévention à la rupture de la formation qui se déplient dans les écoles et centres de formation professionnelle sous diverses formes (soutien scolaire et pédagogique, soutien social, soutien à l'orientation voire à la réorientation) ou hors de l'école (par exemple *Projet Apprentis* dans le domaine de l'orientation).

6. Développement d'outils de connaissance

Trois outils d'information et d'analyse sont mis en place afin de mieux connaître la situation des jeunes en rupture de formation : une enquête ponctuelle auprès des jeunes qui quittent leur formation en cours d'année, et deux recensements en voie de pérennisation, concernant le motif d'interruption de la formation et la recension des mesures de soutien dont bénéficient les jeunes (en formation ou en rupture).

Le premier de ces outils, l'enquête auprès des jeunes qui ont interrompu leur formation durant l'année scolaire 2013-2014 menée par le SRED et l'Observatoire du décrochage scolaire, porte sur les motifs d'interruption, les projets à court et moyen termes ainsi que sur la situation du jeune au moment de l'interruption. La récolte d'informations est actuellement en cours (trois volée de questionnaires : novembre 2013, mars 2014 et juin 2014). La première volée de l'enquête s'est heurtée à un faible taux de réponse. Si les analyses s'avè-

rent néanmoins possibles (et fiables), une première exploitation des résultats devrait faire l'objet du deuxième rapport de l'Observatoire du décrochage scolaire fin 2014 ou début 2015.

Le deuxième outil est la modification de la clôture d'une scolarité dans la nBDS (effectué par le service de la scolarité de la direction générale de l'enseignement secondaire II). Il s'agit de renseigner le motif d'interruption, le projet du jeune, le référent de l'école chargé du suivi du dossier et les mesures prises. Cette application a été mise en place à l'automne 2013. Cette année scolaire (2013-2014) est une phase test, la recension devrait être exhaustive pour l'année scolaire 2014-2015.

Troisièmement, un nouveau référentiel d'informations (lié à la nBDS) documente les mesures de soutien scolaire et/ou de suivi recensées par le DIP. Cette application devrait permettre de connaître, pour les jeunes concernés, même s'ils ne sont plus en formation, les différentes mesures de soutien dont ils bénéficient (suivi individualisé, stage préparatoire à l'apprentissage, stage de motivation p. ex.).

L'ensemble de ces travaux vise à recenser et à connaître une population qui évolue rapidement, dont les parcours de formation et de vie sont complexes et atypiques et qui possède la caractéristique d'être absente de tous les autres recensements.

Dans ce domaine, la démarche du SRED et de l'Observatoire du décrochage scolaire consiste alors à multiplier les prises d'information et les recherches afin d'analyser sous différents angles cette dynamique sociale complexe. ■

Notes

¹ Cette note d'information du SRED figure en annexe du rapport annuel 2013-2014 de la commission EQIP (Groupe pour l'encouragement à la qualification et à l'insertion professionnelle).

² Le calcul du taux de chômage peut être différent selon la source. Dans ce texte, les comparaisons sont toujours faites avec des taux fondés sur un même mode de calcul, et toutes les sources convergent pour montrer un écart d'environ 2 points entre le taux de chômage en Suisse et à Genève.

³ Les pays retenus pour la comparaison sont, d'une part, ceux qui sont voisins de la Suisse et, d'autre part, ceux qui ne connaissent pas un taux de chômage des jeunes massif. En effet pour ces derniers, la comparaison est biaisée par un effet de seuil (p. ex., en Espagne où le taux de chômage des jeunes diplômés du secondaire II est de 24%, un risque supplémentaire de chômage multiplié par 4 signifie qu'aucun jeune ne travaille).

⁴ La différence entre les 600 élèves en rupture de la [Figure 1](#) et les 423 "sortants" tient pour l'essentiel dans la prise en compte, dans le premier chiffre, des interruptions entre le CO et le secondaire II, ainsi que des interruptions entre les années scolaires (jeunes qui terminent leur année en juin et qui ne recommandent pas en septembre).

Références

- Boudesseul, G. et Vivent, C. (2012). Décrochage scolaire : vers une mesure partagée. *Bref Céreq* (298-1). Avril 2012.
- CDIP (2011). *Déclaration 2011 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation*. Berne : Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique.
- CSRE (2014). *L'éducation en Suisse. Rapport 2014*. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation.
- Davaud, C., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2011). *Rapport de synthèse à la Commission externe d'évaluation des politiques publiques. Analyse du système de données du dispositif d'encouragement à la qualification et à l'intégration professionnelle (EQIP)*. Genève : Service de la recherche en éducation. Complété et remis à jour en décembre 2013.
- Glasman, D. et Douat, E. (2011). Qu'est-ce que la déscolarisation ? In D. Glasman et F. Oeuvrard (éd.). *La déscolarisation*. Paris : La Dispute.
- Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2013). *Projet CTP-ACPO*. Service de la recherche en éducation. Document de travail.
- Jaunin, A. et Le Roy-Zen Ruffinen O. (2013). *Taux de certification secondaire II. Rapport de synthèse*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Kaiser, C., Davaud, C., Evrard, A. et Rastoldo, F. (2007). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport II : Comment les jeunes interprètent leur parcours de formation*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- OCDE (2013). *Regards sur l'éducation 2013. Les indicateurs de l'OCDE*. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques.
- OCSTAT (2008). *Personnes actives occupées selon le niveau de formation et la branche d'activité de l'entreprise à Genève évolution entre 2000 et 2006*. Extraits statistiques tirés des données SPA 2006 de l'OFS pour l'élaboration des indicateurs du SRED. Document de travail.
- OFS (2014a). *Indicateurs de la formation*. Récupérés le 13 février 2014 du site de l'Office fédéral de la statistique : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/17/blank/01.approach.4001.html>.
- OFS (2014b). *Communiqué de presse. Enquête suisse sur les populations actives et statistiques dérivées au 4e trimestre 2013 : l'offre de travail*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- OFPC (2011). *Statistiques GSI 2010-2011*. Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue. Document interne.
- OFPC (2013a). *Constats et données chiffrées*. Genève : Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue.
- OFPC (2013b). *Enquête auprès des conseillers GSI concernant les jeunes inscrits à la GSI ayant entre 15 et 18 ans au 31.03.13*. Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue. Document de travail.
- OFPC (2014a). *CAP Formations. L'interinstitutionnel au profit de la formation des jeunes*. Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue. Document interne.
- OFPC (2014b). *Gestion du suivi individualisé. Un accompagnement vers la certification*. Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue. Document interne.
- OFPC (2014c). *Constats et données OSP 2014*. Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue. Document interne.
- Rastoldo, F., Amos, J., Davaud, C. (2009). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport III : Le devenir des jeunes abandonnant leur apprentissage*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Rastoldo, F. (2010). *Panorama des populations relevant du suivi individualisé à l'OFPC et à la DGCO durant l'année scolaire 2009/2010*. Service de la recherche en éducation. Document de travail.
- Rastoldo, F., Davaud, C., Evrard, A. et Silver, R. (2012). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport IV : Les apprentis en difficultés dans leur formation et les dispositifs de soutien*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Rastoldo, F. (2013). *Les jeunes en difficultés dans leur formation. Entre réussites, parcours complexes, abandons précoce... et formation jusqu'à 18 ans*. Service de la recherche en éducation. Document de travail.
- SECO (2014). *La situation sur le marché du travail en janvier 2014*. Berne : Secrétariat d'Etat à l'économie.
- SRED (2009). *L'enseignement à Genève. Ensemble d'indicateurs du système genevois d'enseignement et de formation*. Genève : Service de la recherche en éducation.
- Verdier, E. (2013). *La lutte contre le décrochage scolaire : repérer de jeunes individus "à risque" ou refonder l'école ?* In G. Boudesseul (éd), *Du décrochage à la réussite scolaire*. Paris : L'Harmattan.

>>>

Les dernières publications du SRED

Rapports de recherche

- Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? Etat des lieux dans les cantons de Vaud et Genève. Publication conjointe URSP-VD et SRED-GE.
K. BACHMANN HUNZIKER, S. LEUENBERGER ZANETTA, R. MOUAD, F. RASTOLDO, collab. G. CHARMILLOT. Avril 2014, 37 p. [doc 14.005]
- Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement spécialisé (ATE IV).
F. DUCREY, E. GUILLEY, Y. HRIZI, F. PETRUCCI, collab. E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Janvier 2014, 45 p. [doc. 14.003]
- Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement primaire ordinaire (ATE III).
F. DUCREY, E. GUILLEY, Y. HRIZI, F. PETRUCCI, collab. E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Janvier 2014, 50 p. [doc. 14.002]
- Evaluation du dispositif d'assistants à l'intégration scolaire (AIS).
V. JENDOUBI, F. BENNINGHOFF, P.-A. WASSMER. Janvier 2014, 91 p. [doc. 13.024]
- Le dispositif sport-art-études à Genève. Année scolaire 2012-2013.
A. JAUNIN, F. BENNINGHOFF, collab. L. MARTZ. Janvier 2014, 122 p. [doc. 13.023]
- Le service social de l'enseignement postobligatoire genevois.
C. A. KAISER, F. RASTOLDO, collab. R. ALLIATA. Décembre 2013, 41 p. [doc. 13.022]
- Enfants à besoins éducatifs particuliers. Institutions de la petite enfance à Vernier : aide à l'élaboration d'une statistique, 2012-2013. M. PECORINI, V. JENDOUBI. Novembre 2013, 61 p. [doc.13.021]
- Le saut de classe à l'école primaire genevoise. Etude rétrospective sur 17 ans de dispense d'âge (1993-2009).
V. JENDOUBI, A. JAUNIN, N. JAGASIA. Novembre 2013, 116 p. [doc. 13.020]
- Evolution des compétences en lecture et en écriture au cycle d'orientation chez des élèves à risque. Etude longitudinale.
J. LURIN, A. SOUSSI, coll. P. ZESIGER. Novembre 2013, 172 p. [doc. 13.018]

Indicateurs du système d'enseignement

- Mémento statistique de l'éducation à Genève. Édition 2014.
Printemps 2014, dépliant 16 p.
- Chiffres-clés du réseau d'enseignement prioritaire (REP).
O. LE ROY-ZEN RUFFINEN, A. SOUSSI, A. EVRARD. Novembre 2013, 31 p. [13.019]
- Taux de certification secondaire II. Rapport de synthèse.
A. JAUNIN, O. LE ROY-ZEN RUFFINEN. Octobre 2013, 68 p. [doc. 13.017]

Notes d'information

- No 61 : Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement spécialisé (ATE IV).
Y. HRIZI, F. DUCREY, E. GUILLEY, F. PETRUCCI, E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Mai 2014, 8 p.
- No 60 : Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement primaire ordinaire (ATE III).
F. PETRUCCI, E. GUILLEY, F. DUCREY, Y. HRIZI, E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Mai 2014, 8 p.
- No 59 : Le saut de classe à l'école primaire genevoise.
V. JENDOUBI, A. JAUNIN, N. JAGASIA. Janvier 2014, 8 p.
- No 58 : Le service social de l'enseignement postobligatoire genevois.
C. A. KAISER, F. RASTOLDO, coll. R. ALLIATA. Décembre 2013, 8 p.
- No 57 : Evolution des compétences en littératie chez des adolescents à risque (EVOLIT): quels sont les facteurs de résilience? J. LURIN et A. SOUSSI. Novembre 2013, 8 p.
- No 56 : L'observation des faits de violence en milieu scolaire à Genève.
D. GROS. Novembre 2013, 8 p.

Informations complémentaires:

franck.petrucci@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 22
francois.rastoldo@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 36

Edition:

narain.jagasia@etat.ge.ch, 022 546 71 14

Version électronique de cette note:

<http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-62.pdf>